

Édito

Nouvelle année, Nouvelles règles

Depuis le 30 avril 2005, une directive européenne instaure une obligation d'assurance pour les exploitants d'aéronefs en fixant des limites minimales de garanties. Celle-ci ne s'applique pas aux aéroplanes à décollage à pied y compris paramoteur et deltaplane motorisé. En revanche cette disposition est applicable aux classes 2,3,4 et 5. Qu'est ce que cela signifie réellement ? **Chaque aéronef devra être couvert en RC, la garantie ne devra donc, non plus être rattachée au pilote comme c'était l'usage, mais à la machine.** Nous avons fait en sorte et ce, dans un souci de stabilité tarifaire, que ce changement n'affecte en aucun cas les primes mais uniquement le mode de souscription. **Certaines activités voient même leur cotisation diminuées !**

Dans ce numéro, vous trouverez également des informations pratiques sur la couverture de votre sport favoris qui, de votre activité professionnelle jusqu'à votre assurance de prêt immobilier est rarement prise en compte.

Toute l'équipe Verspieren Aviation vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2006 !

Bons Vols !

Laurent HAUMONT
Tél : +33 1 49 64 11 68
aviation@verspieren.com

Renouvellement

Volpack 2006

Au delà des changements dus à la réglementation européenne, nous avons voulu encore innover cette année. Après avoir opter pour des contrats valables 12 mois de date à date en 2005, nous vous simplifions encore un peu plus le "dossier" assurance en proposant des contrats en tacite reconduction. Coté tarifs, les amateurs de pendlaires peuvent se réjouir, **les tarifs baissent !!!** et passent de 60 à 50 € en monoplace et de 400 à 300 € en biplace (-25%). Les multiaxes ne sont pas laissés de coté puisque les tarifs RC tous pilotes passent de 820 à 750 € en biplace et de 350 à 120 € en monoplace. Toujours à votre écoute, nous continuerons d'appliquer un réel prorata temporis pour les adhérents qui souscriront en cours d'année une option supplémentaire - passage de mono à biplace par exemple.

D'année en année nous essayons de répondre à vos préoccupations et faire en sorte que vous puissiez voler en toute liberté et en toute sécurité.

 **N° Vert 0 800 560 568**

Indispensable

Individuelle Accident

Beaucoup d'entre vous sont à la recherche d'une solution proposant à la fois des capitaux en rapport avec leur niveau de vie mais prenant également en compte leur activité professionnelle. Toujours à l'écoute, nous venons de mettre en place un contrat avec les garanties suivantes : Capital décès, invalidité permanente totale ou partielle, indemnités journalières. **Avantages: vous choisissez vous même les montants de garanties qui vous conviennent.**

Cette assurance peut être également souscrite par une personne n'étant pas pilote, mais qui vous accompagne habituellement lors de vos déplacements aériens.

Contact Laurent Haumont

+33 1 49 64 11 68
lhaumont@verspieren.com



Verspieren : assureur du salon ULM de Blois 2005

Pratique

Assurance Baptême de l'air

Vous êtes un club, une école, vous organisez des baptêmes de l'air ou des journées d'initiation. Assurez vos passagers grâce à "Volpack Baptême". Pour 7 euros vos clients sont garantis en Décès, Invalidité, et Frais médicaux. Il vous suffit de nous commander des bulletins d'adhésion et de nous les retourner à chaque souscription.

Contact Nathalie Demdoux

+33 3 20 45 33 64
ndemdoux@verspieren.com

Bon plan

Assurance Emprunteur

(prêt immobilier ou autre)

Comme vous le savez, la plupart des assurances de prêt excluent la pratique des sports aériens. Nous vous proposons une protection complète qui répond aux exigences de votre banque en Décès, Invalidité, Arrêt de travail, Perte d'emploi.

Tous les types de prêts sont couverts de 15.000€ à 1.500.000 € et vous pouvez souscrire de 20 à 79 ans. Les formalités médicales sont simplifiées, une simple déclaration de santé jusqu'à 150.000 € et aucun examen médical jusqu'à 200.000 €. Nous nous engageons à répondre en 48H à la réception de la totalité de votre dossier.

Contact Nathalie Demdoux

+33 3 20 45 33 64
ndemdoux@verspieren.com